

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le 13 février 2014

## Les tables d'orientation du belvédère sont posées !

Mardi 11 février, les deux tables d'orientation du belvédère de notre ville ont été posées.

D'allure moderne, les plateaux visuels sont en inox 5mm avec un traitement chromage dur, ils sont garantis 20 ans, ils permettent de situer les communes et reliefs alentours ainsi que certains monuments de la ville.

Elles sont en accord avec le mobilier déjà posé il y a quelques semaines, tables de pique-nique, bancs et sièges. Il ne manque plus que la végétation plantée pousse avec le printemps ; les joviniens et les touristes auront là un beau lieu de détente devant un magnifique paysage.

A noter que ces tables sont subventionnées à 58% ; 30% par l'Union européenne et 28% par l'Etat ; dans le cadre du CRSD.

Le coût pour la municipalité, pose comprise, est de 6 530€ TTC.



Contact : Maryse PLOUVIN

Tél. 03 86 92 48 15 - Fax : 03 86 92 48 01 - maryse.plouvin@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1<sup>er</sup> Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

[www.ville-joigny.fr](http://www.ville-joigny.fr)